

### 87045 LIMOGES Cedex

Référence(s): 0 488 22

Téléphone: +33 (0) 5 55 06 87 87 - Fax: +33 (0) 5 55 06 88 88

# Détecteur digital - Dual Tech



SOMMAIRE	Page
1. Utilisation	1
2. Caractéristiques techniques	1
3. Cotes d'encombrement	1
4. Raccordement	2
5. Installation	2
6. Démontage	2
7. Réglages	3
8. Performance	4
9. Configuration	4
10. Entretien	5
11. Normes	5

### 1. UTILISATION

Dans sa zone de surveillance, cet appareil permet la commande automatique d'une source lumineuse via un contrôleur par détection de mouvement.

Détecteur de mouvement à angle de détection de 360°. Type de détection : infrarouge (PIR) et ultrason (US)

Type de montage : plafond

### 2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension: 27 V=

Consommation à vide : 17 mA

Connexion entre détecteur et contrôleur : cordon ou câble RJ 45 ou

câble BUS/SCS à équiper de connecteur RJ 45

Diamètre d'encastrement : 65 mm sans boîte d'encastrement,

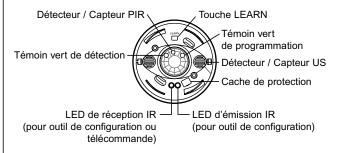
68 mm avec boîte d'encastrement

Poids: 150 g

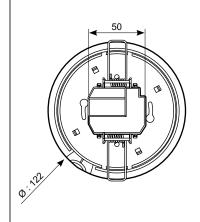
Résistance aux chocs : IK04

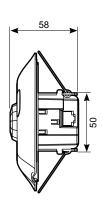
Pénétration des corps solides et liquides : IP20 Température d'utilisation : -5 °C à +45 °C Température de stockage : -20 °C à +70 °C

# Capot démonté



# 3. COTES D'ENCOMBREMENT





Fiche technique : F01127FR/02 Mise à jour : 24/11/2017 Création : 18/05/2010

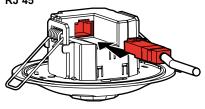
SOMMAIRE 1/5

# Référence(s): 0 488 22

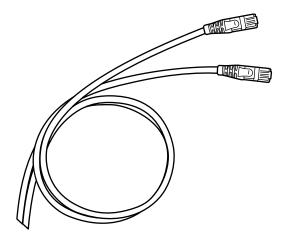
# 4. RACCORDEMENT

Type de bornes : RJ 45

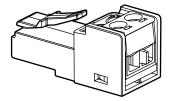




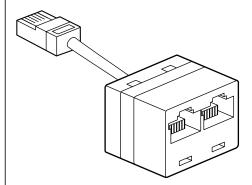
Cordons de brassage et utilisateurs RJ 45



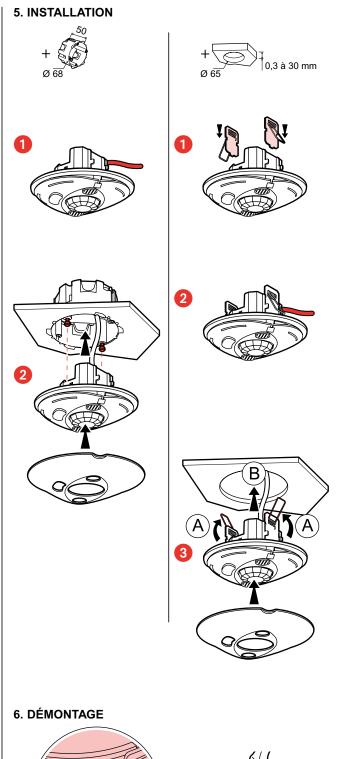
Connecteur RJ 45 - BUS/SCS

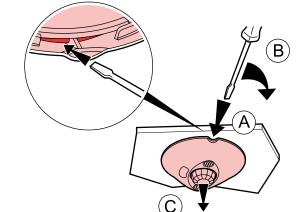


Doubleur RJ 45



**Option :** Possibilité de piloter le détecteur par télécommande infrarouge.





Fiche technique : F01127FR/02 Mise à jour : 24/11/2017 Création : 18/05/2010

SOMMAIRE 2/5

### 7. RÉGLAGES

#### - Paramètres :

Paramètres capteur		Valeur par défaut	Paramètres modifiables	Outils de configuration	
				88230	88235
T	orisation	15 min	3, 5, 10, 15, 20 min	-	✓
remp	orisation	13 111111	30 s - 255 h 59 min 59 s	✓	-
		US (haute)	Basse, moyenne, élevée,		
Sensi	ibilité	PIR (très élevée)	très élevée	✓	✓
Seuil	de luminosité	500 lux	20, 100, 300, 500, 1000 lux	-	✓
			0 - 1275 lux	✓	-
	Auto on/Auto off	Inactif	Activer/Désactiver	✓	✓
Modes	Passage	Actif	Activer/Désactiver	✓	✓
ĕ	Manual on/Auto off	Inactif	Activer/Désactiver	✓	✓
	Partial on/Group off	Inactif	Activer/Désactiver	✓	-
g L	Initial	PIR et US	PIR et/ou US, PIR, US	✓	-
Systême de détection	Maintien	PIR ou US	PIR et/ou US, PIR, US	✓	-
Sys	Redéclenchement	PIR ou US	PIR et/ou US, PIR, US, Désactiver	✓	-
Alerte		Inactif	Activer/Désactiver	<b>√</b>	-
νο.	Étalonnage	-	0 - 99995 lux	✓	-
Mode avancé	Régulation	Inactif	Activer/Désactiver	✓	-
	Apport de lumière	Auto	Auto - 1275 lux	<b>√</b>	-
	Type de boucle	Fermée	Ouverte - Fermée	✓	-

Temporisation : Durée d'allumage de la charge après une détection.

Sensibilité : Réglage de la portée de détection.

Seuil de luminosité : Valeur pour laquelle la charge s'allume si la luminosité est inférieure au réglage et s'éteint si elle est supérieure à ce seuil.

### Mode Auto on/Auto off:

L'allumage se fait automatiquement :

- Sur détection de présence, si la luminosité naturelle est insuffisante. L'extinction se fait automatiquement :
- Sur non présence et en fin de la temporisation réglée.
- Ou si la luminosité naturelle est suffisante (régulation activée).

Toute nouvelle détection provoque un déclenchement automatique si la lumière est insuffisante.

## Mode passage :

- Si aucune présence n'est détectée dans les 3 minutes après une première détection, le produit coupera sa charge au bout de 3 minutes.
- Si une nouvelle présence est détectée dans les 3 minutes après une première détection, l'appareil coupera sa charge au terme de la temporisation réglée.

### Mode Manual on/Auto off:

L'allumage se fait par commande manuelle, l'extinction est automatique :

- Sur non présence et en fin de la temporisation réglée.

Après extinction, toute nouvelle détection dans un délai de 30 secondes provoque un allumage automatique.

Au-delà de 30 secondes l'allumage se fait par commande manuelle.

# 7. RÉGLAGES (suite)

Référence(s): 0 488 22

### Mode Partial on/Group off:

Possibilité de commander individuellement un ou plusieurs point(s) d'éclairage. Dans ce mode, il est indispensable de créer un groupe d'éclairage :

- Soit par un apprentissage manuel.

 Soit depuis l'outil de configuration avancée réf. 882 30 par l'utilisation de la fonction « PnL capteur ».

Le détecteur allume les charges qui lui sont associées via le contrôleur. En l'absence de détection et à l'issue de la temporisation, il éteint toutes les charges du groupe dont il fait partie.

Détection initiale : Allumage de la charge dès la première détection.

**Maintien :** La charge est maintenue active si une nouvelle présence est détectée.

Redéclenchement : Fonction permettant d'activer un déclenchement automatique du produit à l'issue de 30 secondes après extinction de la charge. À l'extinction, toute nouvelle détection dans un délai de 30 secondes provoque un allumage automatique.

Au delà de 30 secondes l'allumage doit être activé manuellement.

Étalonnage : La luminosité ambiante mesurée avec un luxmètre devra ensuite être transmise au détecteur.

**Régulation :** Extinction automatique de la charge 10 minutes après le dépassement du seuil de luminosité. Si le niveau de lumière est inférieur au seuil de luminosité, activation automatique de la charge après 20 secondes.

**Apport de lumière :** Quantité de lux supplémentaire apportée par l'allumage de la charge.

**Type de boucle :** - Boucle fermée : le capteur lit la valeur de sa propre cellule pour mesurer la luminosité.

- Boucle ouverte : le capteur lit la valeur d'une cellule externe pour mesurer la luminosité.

### - Modification des paramètres par les outils de configuration



• 882 35 : Outil de configuration simplifiée

• 882 30 : Outil de configuration avancée

Lorsque le détecteur reçoit un ordre IR via un outil de configuration, il émet un bip sonore confirmant la prise en compte de la modification.

## - Retour aux réglages d'usine :

1er appui : Appui court sur LEARN, clignotement lent de la LED.
2ème appui : Appui long (10 secondes) sur LEARN jusqu'au clignotement rapide de la LED.

Fiche technique : F01127FR/02 Mise à jour : 24/11/2017 Création : 18/05/2010

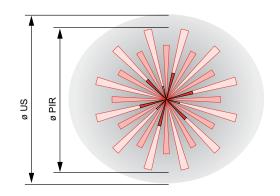
SOMMAIRE 3/5

# Référence(s): 0 488 22

### 8. PERFORMANCE

#### Hauteur





#### - Détection PIR

		Sensibilité Basse (25 %)		Sensibilité Moyenne (50 %)	
		Ø (m)	Surface (m²)	Ø (m)	Surface (m²)
	2,5	4	15	6	25
Ē	3	5,5	25	6,5	35
Hauteur	4	6,5	35	7,5	45
	5	6	30	10,5	90
	6	4	15	5.5	25

		Sensibilité Haute (75 %)		Sensibilité Très élevée (100 %)	
		Ø (m)	Surface (m²)	Ø (m)	Surface (m²)
Hauteur (m)	2,5	6,5	30	8	50
	3	8,5	60	11,5	100
	4	12,5	125	14	155
	5	12	115	16,5	215
	6	8,5	60	12,5	125

# - Détection US

		Sensibilité Basse (25 %)		Sensibilité Moyenne (50 %)	
		Ø (m)	Surface (m²)	Ø (m)	Surface (m²)
Hauteur (m)	2,5	4	15	4	15
	3	6	30	6	30
	4	6	30	6	30
	5	6	30	6	30
	6	0	0	6	30

		Sensibilité Haute (75 %)		Sensibilité Très élevée (100 %)	
		Ø (m)	Surface (m²)	Ø (m)	Surface (m²)
Hauteur (m)	2,5	6	30	11	95
	3	8	50	13	150
	4	10	80	13	150
	5	10	80	13	130
	6	10	80	13	130

### 9. CONFIGURATION (logiciel MYHOME\_Suite)

Activation du module		Oui - Non				
Type de fonction		Détecteur de présence autonome Détecteur de présence et de luminosité scénarios Détecteur de luminosité scénarios Détecteur de présence scénarios Détecteur de luminosité autonome Détecteur de présence et de luminosité autonome				
	Point à point	Zone	0 - 10			
	Point 8	Point d'éclairage	0 - 15			
age		Numéro de groupe	0 - 255			
ess		Adresse de zone	0 - 10			
Type d'adressage		Ajout de point d'éclairage	0 - 15	1 adresse de groupe		
Type	Groupe	Activation de groupe secondaire	Oui - Non			
		Capteur groupe 1	0 - 255			
		Capteur groupe 2	0 - 255			
		Activation contrôle de charge	Activer - [	Désactiver		
M	ode	de fonctionnement	]			
_Se	nsib	ilité PIR	]			
Se	nsib	ilité US	]			
_De	Détection initiale					
_	Maintien		Voir paragraphe 7 Réglages (Paramètres)			
Re	Redéclenchement					
	Alerte		1			
	Type de boucle Seuil de luminosité (lux)					
_						
<u> </u>	•	t de lumière (lux)				
Ré	gula	ation				

**Détecteur de présence autonome :** Le capteur envoie une commande « ON » à sa charge ou au groupe de charges associées suivant la détection de présence.

**Détecteur de luminosité autonome :** Le capteur envoie une commande « ON » à sa charge ou au groupe de charges associées suivant les paramètres de luminosité.

Détecteur de présence et de luminosité autonome : Le capteur envoie une commande « ON » à sa charge ou au groupe de charges associées suivant la détection de présence et les paramètres de luminosité.

**Détecteur de présence scénarios :** Le capteur envoie une commande « CEN » au programmateur de scénarios MH202 suivant la détection de présence.

Détecteur de luminosité scénarios : Le capteur envoie une commande « CEN » au programmateur de scénarios MH202 suivant les paramètres de luminosité.

Détecteur de présence et de luminosité scénarios : Le capteur envoie une commande « CEN » au programmateur de scénarios MH202 suivant la détection de présence et les paramètres de luminosité.

Activation de groupe secondaire : Activation d'un groupe géré par un autre capteur.

Activation contrôle de charge : Gestion/Non-gestion de son groupe de charges associées.

Fiche technique : F01127FR/02 Mise à jour : 24/11/2017 Création : 18/05/2010



Référence(s) : 0 488 22

### 10. ENTRETIEN

Conserver la lentille propre. Nettoyage superficiel au chiffon.

Ne pas utiliser : acétone, dégoudronnant, trichloréthylène.

Tenue aux produits suivants : - Hexane (En 60669-1),

- Alcool à brûler,
- Eau savonneuse,
- Ammoniac dilué,
- Eau de Javel diluée à 10 %,
- Produit à vitre.

**ATTENTION**: Pour l'utilisation d'autres produits d'entretien spécifiques, un essai préalable est nécessaire.

# 11. NORMES

Directive : CE

Normes d'installation : NFC 15-100 Normes produit : CEI 60669-2-1 Normes environnementales :

- Directive européenne 2002/96/CE :

DEEE (Déchet des équipements électriques et électroniques) ou WEEE (Waste of Electrical and Electronical Equipments)

 Directive européenne 2002/95/CE : LSD (Limitation des Substances Dangereuses) ou RoHS (Restriction of Hazardous Substances)

- Décrets et/ou règlements : ERP

ERT IGH

Fiche technique : F01127FR/02 Mise à jour : 24/11/2017 Création : 18/05/2010

SOMMAIRE 5/5